



Flash Info

Dépistage des personnels du D4 au PCR

Le 05 mai 2020

Le bureau local Force Ouvrière vous informe de la mise en œuvre d'un dépistage ciblé des personnels par le test PCR.

Ce dépistage débutera à compter **du mardi 05 mai 2020** et concernera dans un premier temps les personnels du bâtiment D4, très fortement touchés par cette épidémie.

Il sera réalisé par une équipe médicale de GARCHES sous la coordination de l'agence régionale de santé (ARS) et du médecin chef de la maison d'arrêt de Fleury-Mérogis.

Le bureau local Force Ouvrière soutient cette initiative du médecin chef en lien avec l'ARS et souhaite que ce dépistage se déploie pour l'ensemble des personnels et des détenus.

Le bureau local Force Ouvrière rappelle que la région île-de-France est cartographiée **rouge** ce qui signifie que le virus circule activement.

Nous demandons à l'ensemble des personnels de respecter strictement les préconisations sanitaires en vigueur.

Le bureau local Force Ouvrière demande au Directeur de l'administration Pénitentiaire de :

PROTEGER – TESTER – ISOLER

Notre organisation remercie l'ensemble des personnels et les soignants pour leur engagement et dévouement au quotidien.

Le bureau local